

## POLITIQUE CONCERNANT L'UTILISATION DE PRODUITS CHIMIQUES

C'est la politique de Bois et Scierie du Gabon (BSG) se conformer à la méthode recommandée d'utilisation des produits chimiques dans toutes les zones de travail ; prendre soin de la santé de l'employé et éviter, contrôler et gérer la pollution.

BSG prendra des mesures positives pour minimiser l'utilisation des pesticides par tous les moyens possibles tels que l'IPM (Integrated Pest Management), les actions forestières alternatives ou la lutte biologique. Dans tous les cas, BSG interdira l'utilisation de pesticides contenant des polluants organiques persistants (POP) répertoriés par la Convention de Stockholm.

BSG inhibera l'utilisation des pesticides de type 1A et 1B (classification OMS) et d'autres pesticides hautement toxiques identifiés dans les textes légaux et réglementaires, à moins qu'aucune alternative viable ne soit disponible. En cas de force majeure, et en l'absence de toute autre alternative technique et sur la base d'une justification détaillée, BSG n'utilisera ces produits qu'après en avoir informé l'Organisme de Certification.

BSG va contrôler les quantités de produits utilisés dans les sites. Les engrais ne seront pas utilisés comme alternative à une gestion appropriée des sols et seront appliqués de manière contrôlée afin de minimiser les impacts environnementaux.

BSG continuera à faire comprendre cette politique à ses collaborateurs et à l'ensemble de ses parties prenantes ; afin d'assurer et de maintenir un environnement de travail sûr et propre.

Toute violation de la politique doit être immédiatement signalée à la direction et des mesures sérieuses seront prises contre les contrevenants.

LIBREVILLE,

Ville, Date

8/11/2022

GABON INDUSTRIES DU BOIS SA

CHNG NORMAN

